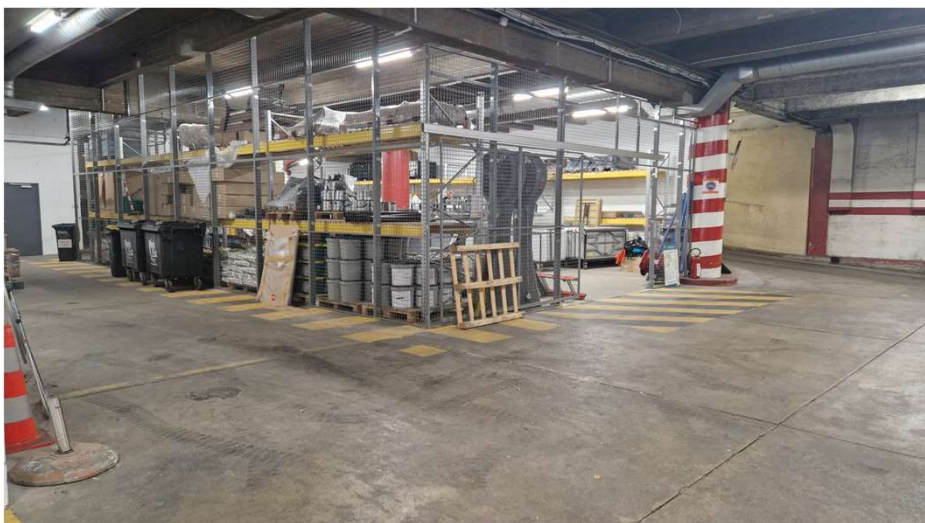
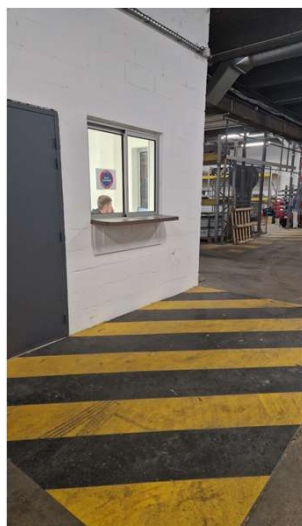


REX SUR LA CONDUITE DU PROJET D'EXTENSION **DU MAGASIN AU SEIN DU CTM**

Aurélie GIRBAL – Conseillère de prévention

Version du 12 juin 2025



PRÉSENTATION



Charenton-le-Pont : une ville à taille humaine

- **29 628** habitants (01/01/2024)
- **~700** agents municipaux permanents
- 185 hectares / **Voirie : 20 km** / Espaces Verts : 7,2 ha
- **47** services municipaux

Côté prévention

- Rattachement : DGS > DRH > **Conseillère de prévention**
- Réseau de (6) assistants de prévention à réactiver (ou pas!)
- **FSSSCT** – 3 séances par an
- **Conventions CIG** (SEIPRP, AST, MDP, CMIE) – **Médecin IPAL**
- Inspections SST / PAPRIPACT / DUERP (à réactiver)

PROJET D'EXTENSION DU MAGASIN

2017



Magasin
Régie **Bâtiment**

« champs d'interventions à
l'intérieur des bâtiments »

Création d'un magasin

- Equipe dédiée de 2 magasiniers
- Instauration de nouveaux modes de fonctionnement

- ➔ Utilisation de **BON D'EMPRUNT** et gestion des stocks/inventaire via le logiciel **E-ATAL**
- ➔ **Préparation** des commandes (chantiers) VS gestion des **urgences**/matériaux manquants
- ➔ Plus de **5 964 RÉFÉRENCES** (inventaire, suivi très rigoureux, gestion que par l'équipe)

Depuis ? souhait d'extension du magasin

- Constats

- ➔ Gestion non optimale des stocks et logique d'activité non rationalisée (4 sites de stockage)
- ➔ Nécessité de statuer sur les espaces au CTM à récupérer pour le magasin « voirie »

2023 /
2025



Magasin
Régie **Voirie**

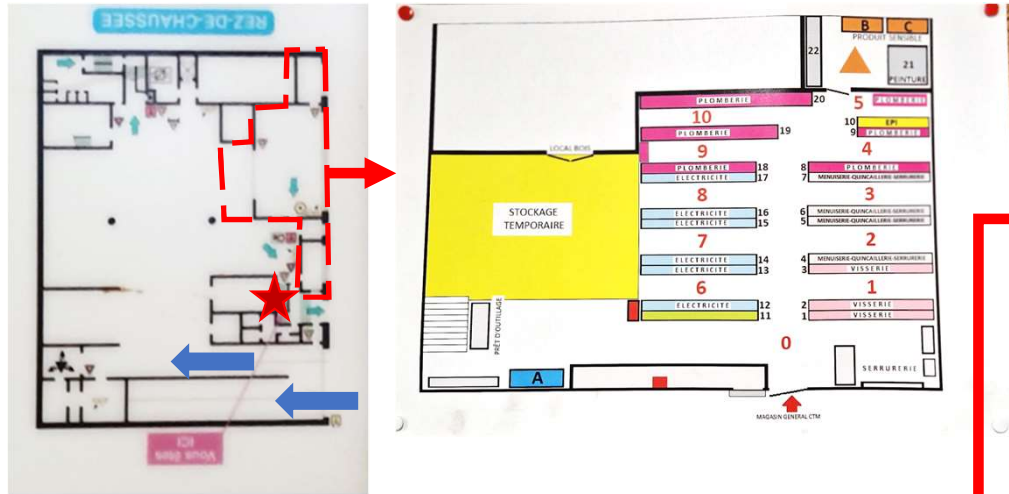
« champs d'interventions à
l'extérieur des bâtiments »

- Projet inscrit au BP de l'année N+1 ➔ jusqu'à validation en début 2023
 - ➔ Désignation d'un pilote en charge du projet (= Technicien travaux neufs)
 - ➔ Condition sine qua non = recrutement d'un 3^{ème} magasinier

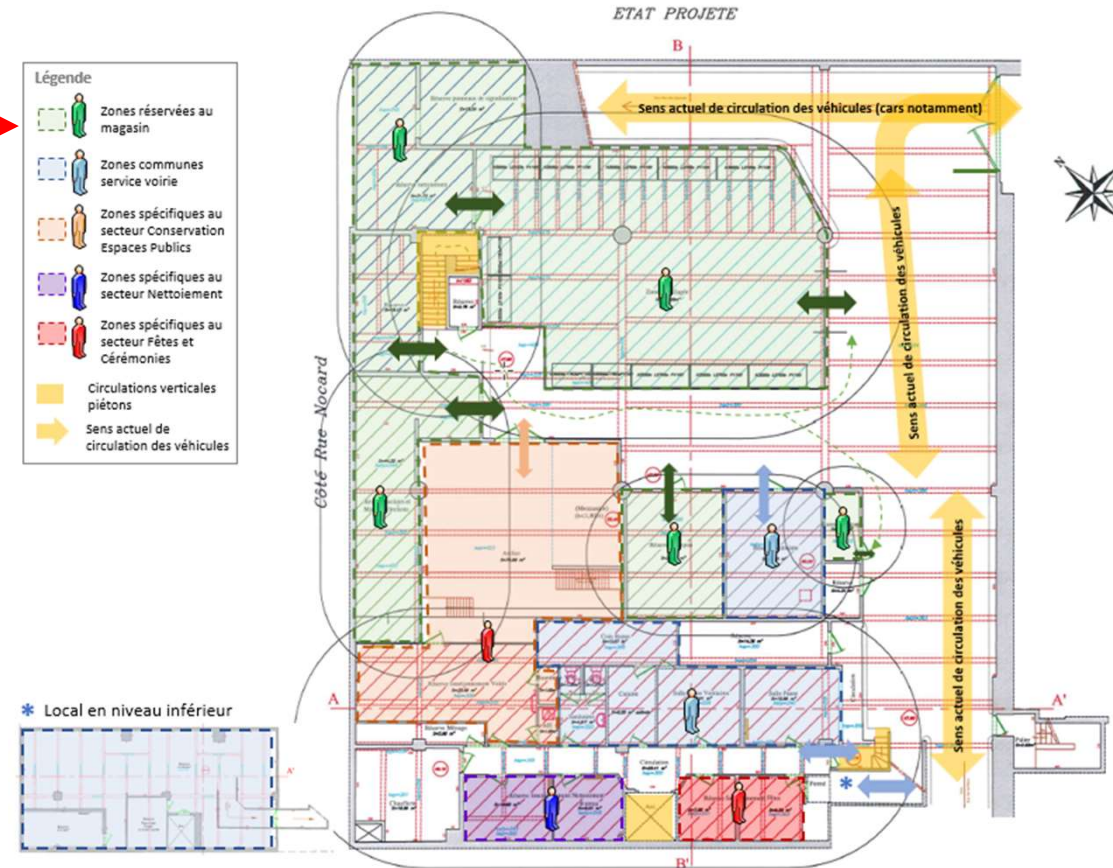
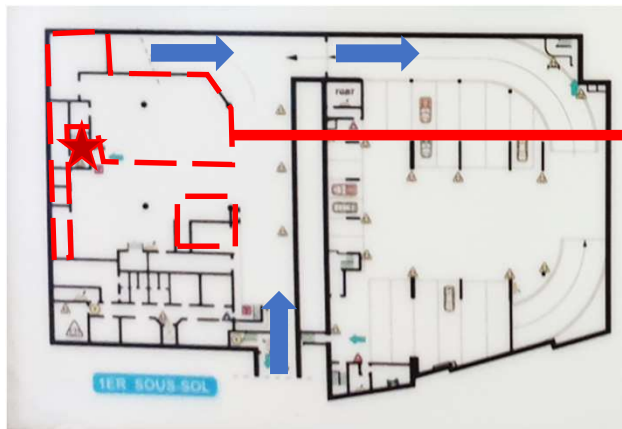
LOCAUX DE TRAVAIL AU SEIN DU CTM

→ 2 étages / RDC / 2 sous-sol

RDC : Magasin « régie bâtiment »



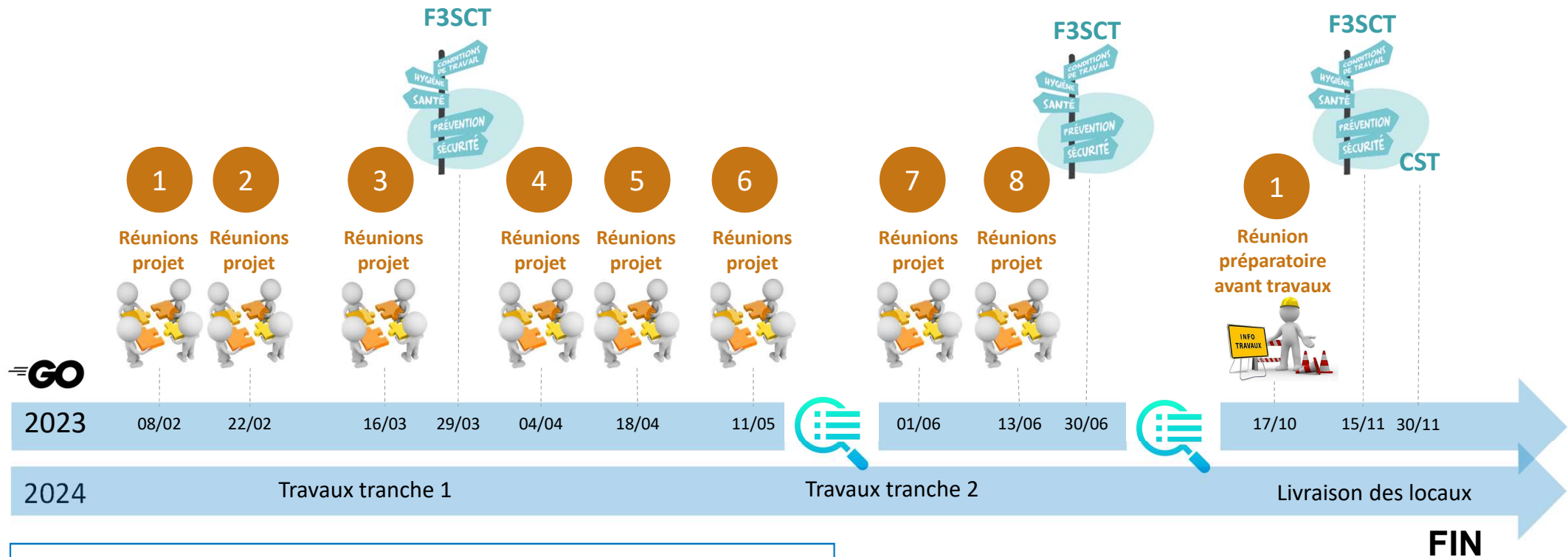
1^{er} sous-sol : Magasin « régie voirie »



CONDUITE DU PROJET ET INSTANCES

Participants :

- ❖ Technicien Travaux Neufs (**pilote**) + Responsable du Patrimoine Bâti
- ❖ Coordinateur du CTM + Responsable du Magasin + Responsable du service Voirie (↔ en lien avec leur équipe)
- ❖ Conseillère de Prévention



- ✓ Rythmicité réunions projet
- ✓ Participation des intéressés + Concertation
- ✓ Travail sur plan + CR + analyse a priori des risques
- ✗ Formalisation CDC insuffisante => ajustements a posteriori

INFORMATION ET CONSULTATION DE LA F3SCT

Pour AVIS

Séance 1 - mars 2023

Annnonce – informations générales

- Rapport d'inspection SST voirie : stockage en mezzanine → « risque de chute de hauteur et stockage en hauteur »
- Tableau de suivi de projets d'aménagement ayant des impacts sur les cdw

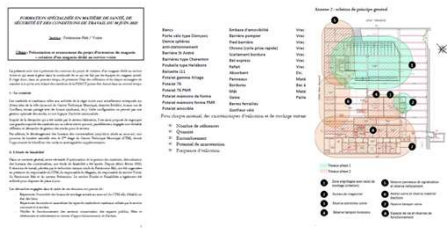
Service	Lieu	Contenu	Projet / nature des travaux	Calendrier prévisionnel
PAED - Centre Technique Municipal	Extension du magasin voirie	Amélioration des conditions de stockage du gros matériel	Amélioration des conditions de stockage du gros matériel	2023-2024

1 page

Séance 2 - juin 2023

Présentation des contours du projet et plans de principe

- Contexte et étude de faisabilité
- Propositions d'aménagements => phasage en 2 tranches et plans de principe
- Actions à mener en amont et pour la bonne faisabilité des travaux
- Impacts du projet de travaux sur les futures conditions de travail
- Calendrier prévisionnel et annexes

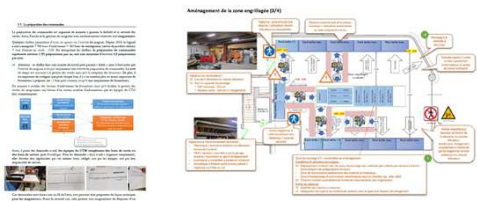


12 pages

Séance 3 - novembre 2023

Dossier consolidé sur la base de l'analyse a priori des risques + vigilance aux mesures de sécurité pour encadrer la coactivité (travaux en site occupé)

- Description du fonctionnement du magasin
- Impacts SST du projet d'extension (nouveaux espaces, évolution de l'organisation et nouveaux risques)
- Analyse des besoins fonctionnels et intégration de la prévention pour chaque espace



21 pages

Séance 1 - mars 2024

Bilan tranche 1 des travaux

- Avancement des travaux
- Mesures d'information
- Plan de prévention simplifié

5 pages



Séance 2 - juin 2024

Suivi tranche 2 des travaux

- Déroulement et gestion des espaces
- Planning d'intervention régie bâtiment / EE
- CR de réunion de chantier - sécurisation des accès
- Plan de prévention simplifié

9 pages



Séance 3 - décembre 2024

Fin des travaux + visite FSSSCT

- Tableau de suivi de projets d'aménagement ayant des impacts sur les cdw
- Calendrier prévisionnel : visite FSSSCT

Service	Lieu	Contenu	Projet / nature des travaux	Calendrier prévisionnel
PAED - Centre Technique Municipal	Extension du magasin voirie	Amélioration des conditions de stockage du gros matériel	Amélioration des conditions de stockage du gros matériel	2023-2024

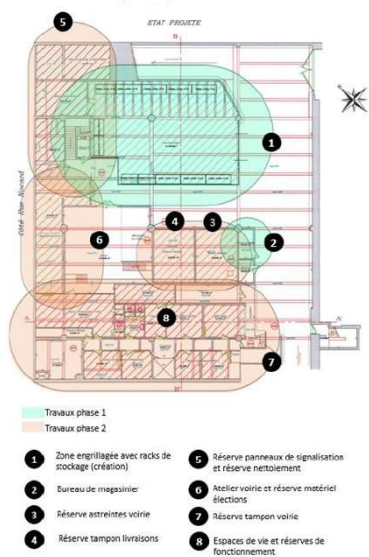
2 pages

ANALYSE A PRIORI DES RISQUES PROFESSIONNELS

Attendre que les contours du projet soit suffisamment précisés



Annexe 2 : schéma de principe général



S'appuyer sur les ressources possibles à mobiliser



- CR des 8 réunions projet + expertise métier
- Rapports prévention : +++
- Normes et repères de conception de l'INRS
- Visites des locaux + observations terrain + échanges avec les agents

Dégager les principales thématiques prévention / vigilance (avant et après travaux)



- L'organisation du stockage et les impacts en termes de risque de chute de matériel, de manutentions et besoins de sécurisation
- Le stockage des produits chimiques et la gestion des déchets
- Les circulations et dégagements (piétons/véhicules/engins), les conditions de stationnement et de chargement/déchargement
- Le marquage au sol : arrêté du 4 novembre 1993
- Les conditions liées aux ambiances physiques de travail
- Les risques d'incendie et d'explosion
- Les installations sanitaires, les locaux sociaux et premiers soins
- Les conditions d'intervention en sécurité requises pour les opérations de maintenance et d'entretien
- L'encadrement des mesures de sécurité pendant les travaux

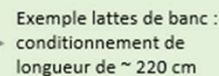
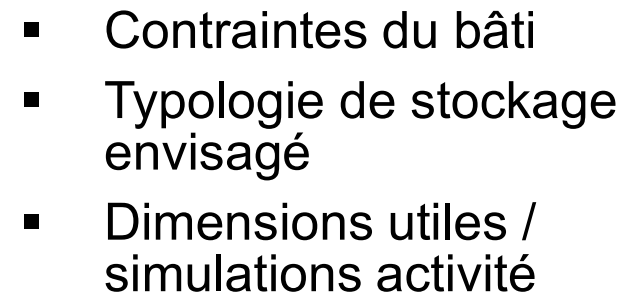
FOCUS 1 : PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE GRILLAGEE

- Offrir des surfaces supplémentaires de stockage
- Mettre en place de racks de stockage avec conditionnement sur palettes (issues des livraisons) ou dans des palettes-caisses plastiques et avec l'utilisation d'un chariot



- Hauteur sous plafond de 322 à 400 cm
- Poteaux porteurs

Racks à palettes	Dimension : L288 x P.110 x H.300 cm (longueur ajustable → simulation à 178, 218 et 288 cm) – 3 niveaux de stockage	
Palettes-caisses	Dimensions extérieures : L.100 x P64 x H66 cm Poids vide : 14 kg – Gerbage 3/1 au sol – Options : roulettes + couvercle	
Palettes / conditionnement	Dimensions des palettes européennes : L120 x P80 cm Dimensions des palettes avec le matériel de voirie pouvant être plus importantes	
Chariot élévateur Toyota 8 FBE 15 T	Longueur avec fourches : 278 cm Largeur totale : 106 cm Rayon de giration minimum : 146 cm Capacité de charge nominale : 1.5 t Hauteur levage : 4,5 m	Gabarit chariot élévateur avec fourches au max. Gabarit giration du chariot élévateur



FOCUS 2 : TYPOLOGIE ET VARIABILITE DU MOBILIER VOIRIE

1
E
 Equipe 1

Actuel



Matériel Fêtes et Cérémonies : stockage sur « chariots roulants »

- Stockage des tables au-dessous du chariot à bannir dans zone engrillagée
→ minimum 5 chariots « tables » 190 x 90 cm (ou autre chariot haut à trouver)
- 6 chariots de chaises de 105 x 45 cm
- Barnums : 86 x 125 cm (hauteur : 180 cm)

2
E
 Equipe 2

Matériaux Conservation des Espaces Publics : stockage par picking au sol + possibilité de palettes caisses

- Ciment : sac 25 kg → **vigilance poussières et humidité**
- Absorbant : pot de 15 kg / Colle



3
E
 Equipe 2

Matériel Conservation des Espaces Publics : conditionnement initial sur palette → sécurisation à assurer lors de l'ouverture des cartons (non gerbable) = palettes-caisses

- Potelets boules
- Potelet 76 PMR
- Potelet mémoire de forme/ PMR



5
E
 Equipe 2

Matériel Conservation des Espaces Publics : stockage à définir (verticalement?) + sécurisation à préciser

- Bancs / Lattes de bancs (conditionnement 220 cm)



7/8
E
 Equipe 2

Matériel Conservation des Espaces Publics

- Barrières (ex : 145 x 145 cm)
- Poubelles



14
E
 Equipe 2

Matériel Conservation des Espaces Publics : stockage à la verticale à sécuriser

- Mâts
- Gânes plastiques



E
 Equipe 1

Barrières Vauban : installation à optimiser (en épis) pour limiter l'encombrement dans la circulation + vigilance sur les accès aux extincteurs et commande de secours à ne pas encombrer

Ancien - RDC



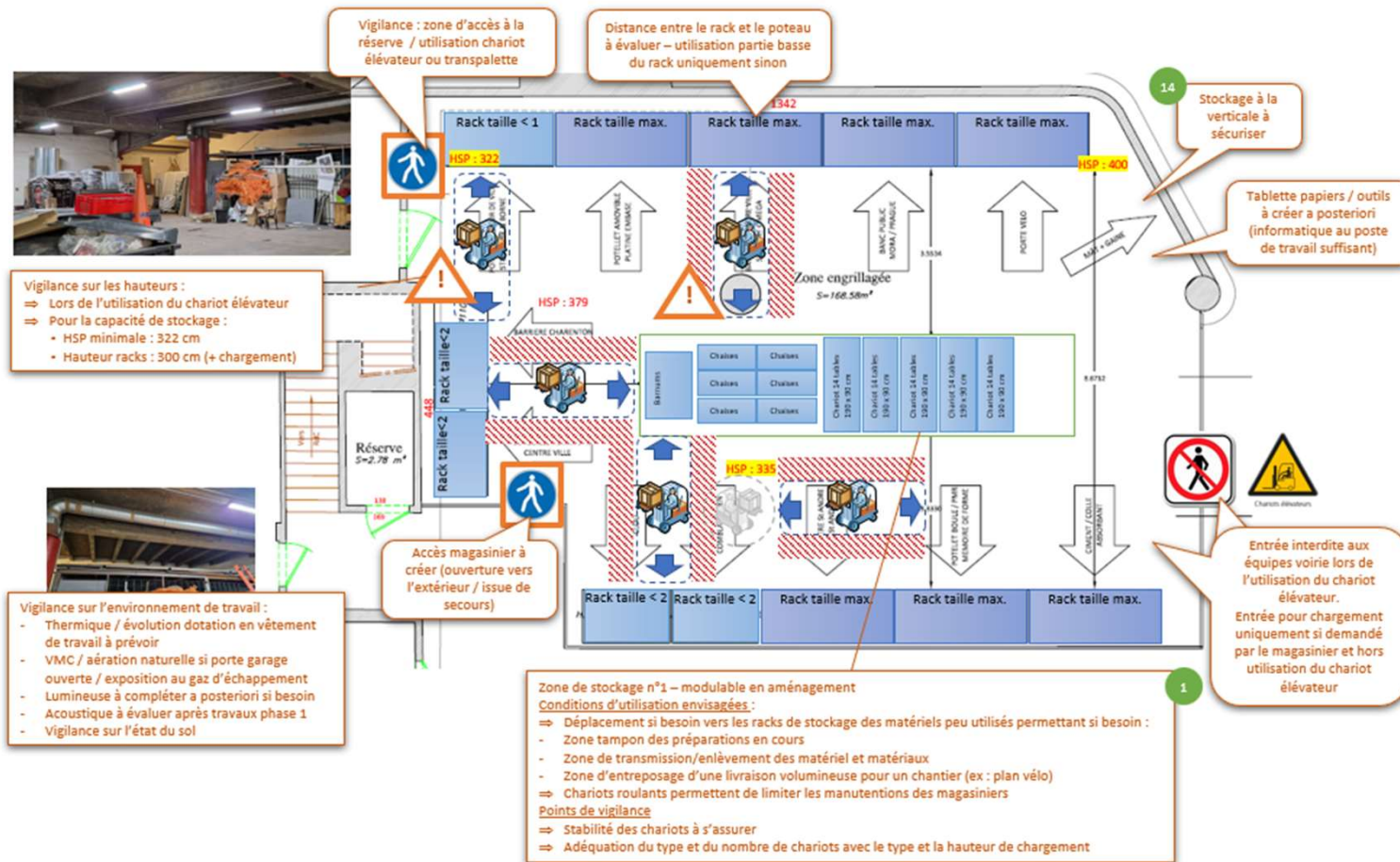
Actuel



- Emprise du stockage
- Conditionnement
- Poids
- Typologie de matériaux
- Etc.

9

FOCUS 3 : POINTS DE VIGILANCE PRÉVENTION (1/3)



- Conditions de sécurité et de sécurisation à observer
- Points de vigilance à vérifier
- Point d'attention sur les ambiances physiques de travail

FOCUS 3 : POINTS DE VIGILANCE PRÉVENTION (2/3)

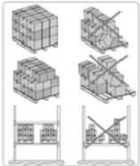
Consignes de sécurité dans le cadre de l'utilisation des rayonnages métalliques et du chariot élévateur

Ces consignes de sécurité visent à prévenir les risques en lien avec une chute de matériel/matériaux, une collision engin-piéton, des heurts avec les rayonnages, une circulation du chariot avec fourches en hauteur ou une charge maximale non respectée, etc. :

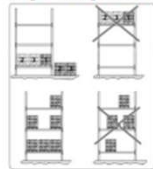
► [Caisse : un métier à risques - Compilation Inforisque - YouTube](#)

Consignes de sécurité

- S'assurer que les palettes ou palettes-caisses soient appropriées et suffisamment sécurisées pour les conditions de stockage.



- Respecter scrupuleusement la capacité de port charge du chariot élévateur et les consignes de chargement/déchargement des rayonnages métalliques (capacité maximale de stockage, consignes de répartition et d'équilibrage des charges).



Consignes d'utilisation :

- Charger les tablettes du bas puis celles du haut en montant progressivement.
- Placer d'abord les palettes sur les côtés des tablettes en mettant celle du milieu en dernier.
- Suivre la procédure inverse pour le déchargement : enlever d'abord la palette centrale puis celles sur les côtés.

- Veiller à baisser le bras élévateur/fourches lors du déplacement du chariot élévateur.
- Lors de la préhension, s'assurer que les charges sont équilibrées, stables, voire amarrées sur leurs supports (palettes et palettes-caisses), de façon à éviter tout risque de glissement ou de basculement.
- Engager les bras de fourche à fond sous les charges, lever légèrement et incliner immédiatement le mât (ou les bras de fourche) en arrière. Si la charge est large, s'assurer qu'elle ne peut basculer de la fourche.

Contrôle et vérifications

- S'assurer de la Vérification Générale Périodique du chariot élévateur (arrêté du 1^{er} mars 2004 – contrôle tous les 6 mois).
- S'assurer que tous les agents étant amenés à utiliser le chariot élévateur aient suivi une formation et disposent d'une attestation de conduite de chariot élévateur.

- Intégrer les contrôles et vérifications nécessaires des nouvelles installations (rayonnages métalliques).

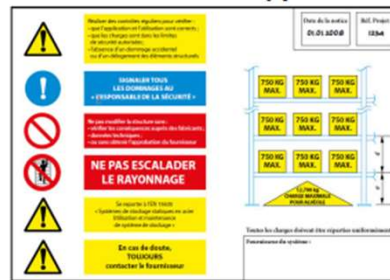
EPI

- Veiller à l'impérieuse nécessité du port des EPI dans la zone enguillagée et lors de l'utilisation du chariot élévateur : casque*, gants de protection*, chaussures de sécurité*, vêtement de sécurité (haute visibilité)

* normes en vigueur à considérer pour le choix – à valider avec le secteur Prévention si besoin

Affichage et délimitation des espaces

- Installer des amortisseurs de chocs d'angle et, au besoin, près des murs à l'extérieur et à l'intérieur des rayonnages métalliques
- Indiquer les charges admises (chariot élévateur et rayonnage métallique) ainsi que les informations nécessaires concernant la sécurité de l'équipement



- Installer à posteriori des miroirs d'angle industriels pour permettre aux piétons et aux véhicules de mieux voir et anticiper les déplacements autour de la zone enguillagée
- Mettre en place de butée de stationnement et des barrières de sécurité dans les zones définies
- Prévoir un marquage au sol (arrêté du 4 novembre 1993) pour délimiter et séparer les circulations piétons de celles des véhicules
 - Bandes jaunes et noires ou rouges et blanches pour signaler les obstacles et endroits dangereux
 - Bandes blanches ou jaunes selon la couleur du sol pour les voies de circulation, en y intégrant les distances de sécurité réglementaires

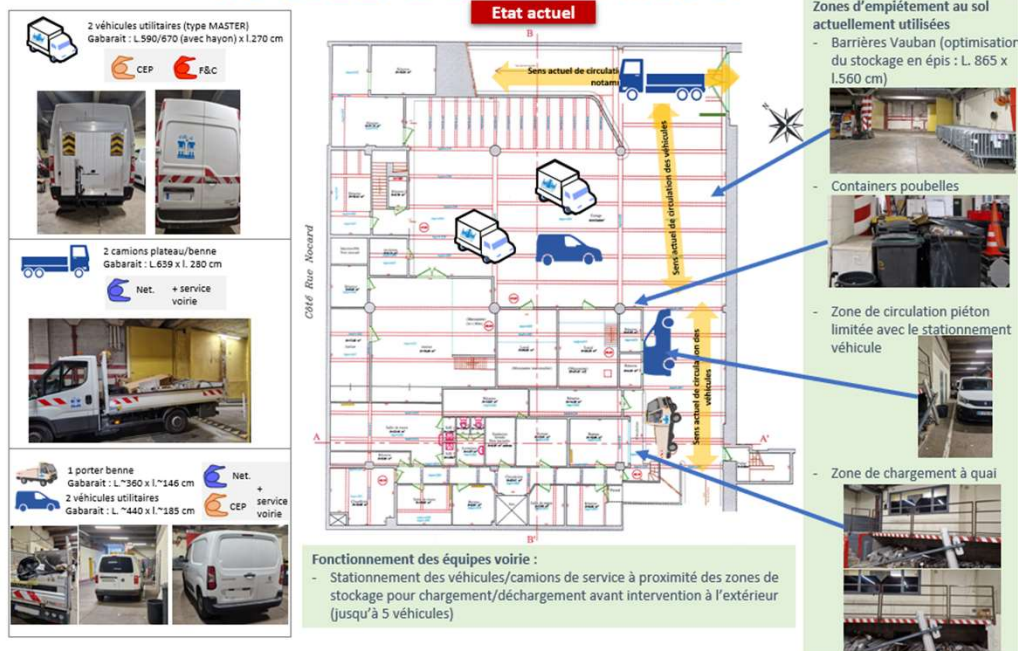
Sécurité incendie

- Mettre à jour les plans d'évacuation incendie
- Prévoir l'installation des moyens de secours et leur affichage en conséquence avec le nouvel aménagement

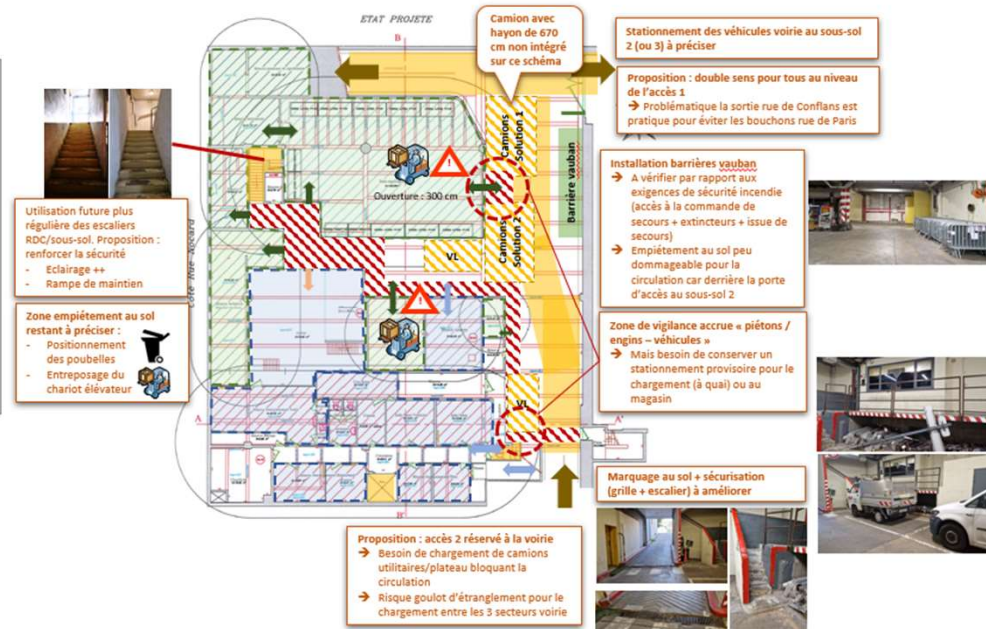
- Consignes de sécurité pour le stockage
- Contrôles et vérifications périodiques
- EPI
- Affichage et délimitation des espaces
- Sécurité incendie

FOCUS 3 : POINTS DE VIGILANCE PRÉVENTION (3/3)

CIRCULATIONS - AVANT



PROJECTION – COACTIVITE INTERSERVICE



SUIVI DES TRAVAUX

- Note d'information aux utilisateurs du CTM
- Plan de prévention simplifié (phase 1 et phase 2 des travaux)

PHASE 1 : Préparer et suivre le chantier
Durée approximative / Date réunion chantier /
Date d'intervention début et fin / Chargement-
déchargement / Stationnement

PHASE 2 : Protéger les travailleurs en charge de
travaux, les agents sur place et le public
Organisation de la zone et horaires
Règles de sécurité définies
Signalisation zone de travaux / circulation
Prise en compte des nuisances

Phase 3 : Gérer le chantier et les déchets
Rangement et stockage du matériel
Gestion des déchets et nettoyage



AVIS D'INFORMATIONS SUR TRAVAUX

A Compter du mercredi 15 novembre 2023, des travaux auront lieu au premier niveau de sous-sol du Centre technique municipal, 4 Rue Nozard.

L'opération d'aménagement vise à créer un local supplémentaire en extension du magasin actuel situé au RDC du bâtiment.

Ainsi, des travaux de maçonneries en vue de la démolition d'un ancien local stockage « voirie », la création d'un bureau, des travaux d'électricités, de peinture et de serrurerie doivent avoir lieu entre le 15 novembre 2023 jusqu'à fin janvier 2024.

Dans un premier temps, l'opération de création du local magasin sera assurée, par les entreprises PREU pour la partie maçonnerie, FBI pour l'électricité, SETAM pour la serrurerie et PFI pour la peinture. Dans un second temps, la création du bureau sera réalisée par la régie municipale bâtiments courant janvier 2024.

Les sens de circulations, conditions d'accès au bâtiment tant pour les piétons que pour les véhicules restent inchangés. Les usagers sont néanmoins invités à circuler avec prudence malgré toutes les protections de sécurité mises en place dans le cadre du déroulement des travaux.

Pour toute question ou urgence concernant le déroulement du chantier, vous pouvez contacter l'accueil des services techniques au 01.46.76.47.00 afin que le technicien en charge du suivi du chantier, Monsieur Lolo LEBIGOT ou Monsieur David GASTAL en tant que « responsable unique » de l'établissement puissent intervenir ou vous répondre.

Le numéro d'urgence en cas d'incident reste le 112 pour toute nécessité d'intervention des pompiers.

Secteur Prévention
et Amélioration des
Conditions de Travail

Encadrement des situations de coactivité – Plan de prévention simplifié des travaux d'extension du magasin pour la voirie

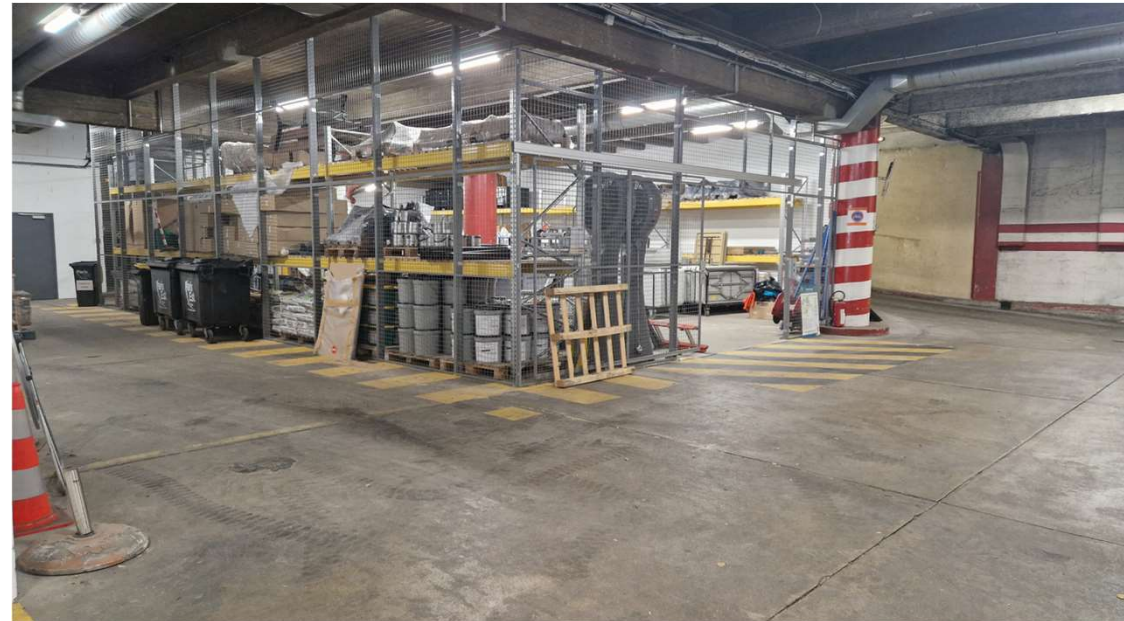
PHASES		PHASE 1 Préparer et suivre le chantier					PHASE 2 Protéger les travailleurs en charge de travaux, les agents sur place et le public				Phase 3 Gérer le chantier et les déchets		
ETAPES		Durée approximative	Date réunion chantier	Date d'intervention Début	Date d'intervention Fin	Chargement/ déchargement	Stationnement	Organisation de la zone et horaires	Règles de sécurité définies	Signalisation zone de travaux / circulation	Prise en compte des nuisances	Rangement et stockage du matériel	Gestion des déchets et nettoyage
Maçonnerie : démolition de la cage actuelle		1 semaine	15/11/23	15/11/23	22/11/23	Camion benne	Sur place	8h – 17h	Echafaudage extenseur	Barrières de police et rubalise	Molotov et marteau piqueur	Zone délimitée par barrières de police	Enlèvement par camion PREU
Maçonnerie : mur de pignon à monter		1 semaine		22/11/23	27/11/23	Camion benne	Sur place	8h – 17h	Echafaudage extenseur	Barrières de police et rubalise	Molotov et marteau piqueur	Zone délimitée par barrières de police	Enlèvement par camion PREU
Electricité : dépose échange / câblage provisoire		2 jours	11/12/23	16/12/23	20/12/23	Manuel, petit matériel	Sur place	Rubalise + barrières pour délimiter la zone de travail 8h – 16h	Vêtements de travail, Chaussures de sécurité Consignation électrique Travail à l'échafaudage	Rubalise + barrières	Selon besoins du site	Zone délimitée par grillage	Nettoyage journalier et évacuation par camion FBI
Remise													
Electricité : pose échange		7 jours	11/12/23	21/12/23	28/12/23	Manuel, petit matériel	Sur place	Rubalise + barrières pour délimiter la zone de travail 8h – 16h	Vêtements de travail, Chaussures de sécurité Consignation électrique Travail à l'échafaudage	Rubalise + barrières	Selon besoins du site		Nettoyage journalier et évacuation par camion FBI
Installation du grillage		3 jours		13/12/23	15/12/23	Voir avec le transporteur	Voir avec le transporteur	13/12	13/12	13/12	13/12	13/12	13/12

+ à préciser à chaque phase : communication et date des réunions de chantier

ET APRES ?

AVANT

APRES



- En attente de recrutement d'un 3^{ème} magasinier ➔ février 2025
- Prise en main des locaux et matériaux (inventaire/stockage) ➔ en cours
- Avoir les conditions requises pour un démarrage opérationnel et une gestion efficiente du magasin

[illegible]

REX PRÉVENTION INTÉGRÉE

